

FICHE UE de la section « CADRES de SANTE »

Les textes qui régissent cette fiche-cours sont :

- le décret du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de Promotion Sociale,
- l'arrêté du Gouvernement de la Communauté Française du 02/09/2015,
- le décret "paysage" du 07 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation des études,
- le Règlement Général des Etudes,
- le Règlement d'Ordre Intérieur de l'école,
- le Dossier Pédagogique concernant cette unité de formation.



Ils sont accessibles sur le site de l'établissement www.iepscf-tournai.be et sur celui d'un professeur de la section (www.lereservoir.eu).

Par votre inscription à cette UE, vous reconnaissez avoir été informé de ces éléments.

Unité d'Enseignement (UE)	STAGE : SPECIALISATION DE CADRE DE SANTE		
Code de l'UE	82 30 06 U34 D1	Total périodes : 40 P. / 20 P. / ECTS : 3	Déterminante <input type="checkbox"/> OUI <input checked="" type="checkbox"/> NON
Contenu de l'UE	Stage		
Finalités particulières	Cette unité de formation vise à permettre à l'étudiant de récolter et d'analyser des informations pertinentes en lien avec une problématique pouvant être traitée dans l'épreuve intégrée.		
Capacités préalables requises	<ul style="list-style-type: none"> - produire une analyse réflexive concernant une problématique professionnelle en exploitant des ressources bibliographiques adéquates et les données probantes ; - situer l'exercice de sa profession au sein du système de santé; - se situer au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans un contexte institutionnel de santé et dans le cadre de la prise en charge d'un patient ; - décrire et justifier, au départ d'une situation de soin donnée, les démarches de prise en charge globale d'un patient et les principes qui les sous-tendent. 		

	<ul style="list-style-type: none"> - décrire des principes de base de la dynamique de groupe. <p>OU</p> <p>Bachelier en soins infirmiers, Bachelier accoucheuse, Bachelier ou Grade équivalent de la catégorie paramédicale.</p>
Programme	<p><u>Programme pour l'étudiant :</u></p> <p>L'étudiant sera capable, dans le cadre de son insertion dans un service,</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'élaborer et de négocier un contrat (entre lui et la personne de référence sur son lieu de stage) stipulant une problématique de son choix ; - de mener une observation du contexte (humain, organisationnel, matériel, financier et normatif) de la problématique choisie ; - d'identifier des personnes ressources avec lesquelles collaborer pour récolter des informations pertinentes sur la problématique choisie ; - de s'interroger à propos des raisons des écarts entre les théories étudiées (qui concernent la coordination des soins, la gestion des ressources humaines et matérielles et l'interface) et les pratiques observées dans la problématique choisie. <p><u>Programme pour le chargé de cours :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - de superviser la préparation du stage et l'élaboration du contrat ; - de superviser par l'évaluation continue l'atteinte des objectifs du stage.
Organisation	<p>Les modalités d'organisation de ce stage « cadre » sont disponibles dans ce document (http://www.lereservoir.eu/PDF/DOCUMENTS/MODALITES%20STAGE%20CADRE.pdf). Ce document est présenté sommairement en fin d'UE 2 et discuté dans le détail lors de la première séance de l'UE4. Le stage doit être bouclé, rapport transmis, avant la fin avril de votre « troisième année ».</p>

Evaluation UE	STAGE : SPECIALISATION DE CADRE DE SANTE
Acquis d'apprentissage	<p>Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable dans un rapport écrit et dans le cadre de son insertion dans un service,</p> <ul style="list-style-type: none"> - de présenter l'apport des observations de la problématique choisie ; - de présenter le questionnement suscité par la confrontation des théories et des pratiques.
Degré de maîtrise	<ul style="list-style-type: none"> - le niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé, - le niveau de précision : la clarté, l'exactitude et concision au niveau de la terminologie, des concepts et des principes/modèles, - le niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts et démarches en les intégrant dans son analyse, - le niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une utilisation réfléchie des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.
Modalités d'évaluation	<p>Le stage peut s'organiser en « deuxième » comme en « troisième » année, y compris durant les vacances scolaires. Le rapport de stage doit être transmis avant la fin avril de la en « troisième » année. Dans le cas contraire, votre UE7, « Intégration de la fonction de cadre de santé », ne pourra être délibérée en première session. Si tel est le cas, il est impératif de clôturer votre stage et de transmettre le rapport avant le 15 août, sous peine de perdre votre participation à l'UE7. Cela vous contraint à vous réinscrire à cette UE.</p> <p>Aucun stage ne pourra se dérouler sans que les objectifs aient été négociés par les trois parties, sans que les périodes de stage aient été déterminées, sans que le contrat d'objectifs ait été signé par le professeur référent de cette UE.</p> <p>L'évaluation se déroule en deux temps. Le premier est réalisé avec le professionnel de référence, le cadre qui a supervisé votre stage. C'est un moment d'échanges et d'apprentissage, un document (annexe II des modalités « stage ») donne un cadre à ce moment. Le second se base sur le rapport de stage.</p> <p>Ce rapport est transmettre dans les 15 jours à prof@lereservoir.eu avec ces deux annexes. Cet écrit respecte la balise β et</p>

	les conventions habituelles. Il est plus que descriptif car il se veut analytique. Il s'évertue à comparer les objectifs généraux et particuliers et leur réalisation effective, sans oublier de révéler d'éventuels inattendus. Il souligne des capacités à confronter la pratique aux théories et notions étudiées, sans omettre de transférer vers le milieu de soins d'éventuelles observations.
Grille critériée	En page suivante

1°- Acquis d'apprentissage	Critères	Non Acquis	Acquis
<input type="checkbox"/> l'étudiant sera capable dans un rapport écrit	1- le rapport est transmis dans le délai imparti.		
	2- le rapport respecte les consignes d'identification et la balise β .		
<input type="checkbox"/> présenter l'apport des observations de la problématique choisie ;	1- les objectifs de stage négociés sont rappelés dans le rapport.		
	2- les observations sont rapportées en regard des objectifs.		
	3- la réalisation de chaque objectif est analysée.		
	4- les descriptions sont établies en lien avec les objectifs.		
<input type="checkbox"/> présenter le questionnement suscité par la confrontation des théories et des pratiques	1- des liens sont établis entre les observations et des AE suivies.		
	2- des recherches complémentaires sont menées pour étayer les observations et/ou leur analyse.		
	3- des problématiques propres à l'encadrement de proximité sont clairement identifiées.		
	4- des propositions d'actions sont présentées de manière adaptée (transférabilité).		
		<input type="checkbox"/> AJOURNE <input type="checkbox"/> REFUSE	= 50 %
2°- Degré de maitrise	Critères		50 %
<input type="checkbox"/> niveau de cohérence	1- les moyens mis en œuvre pour réaliser les objectifs sont adaptés.		
	2- chaque objectif est analysé dans le détail y compris par les biais.		
	3- chaque observation bénéficie d'une critique en lien avec la formation/fonction.		
<input type="checkbox"/> niveau de précision	1- la mise en forme du document est particulièrement soignée.		
	2- les observations sont détaillées de manière pertinente avec le terrain.		
	3- le niveau de réalisation de chaque objectif est étudié.		

<input type="checkbox"/> niveau d' intégration	1- des éléments supplémentaires à l'observation sont rapportés.	
	2- les observations et découvertes sont mises en perspective avec la formation.	
	3- les propositions d'actions sont recontextualisées dans le milieu des soins.	
<input type="checkbox"/> niveau d' autonomie	1- des relations professionnelles ont été établies avec le cadre de référence.	
	2- les conclusions s'ouvrent vers le projet EI.	
	3- les enjeux de l'encadrement sont examinés au-delà des seuls objectifs fixés.	
TOTAL Degré de Maîtrise		
TOTAL		